

Compétitivité cohésion sociale : vers une cohabitation difficile

Autor(en): **Cuendet, Georges-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **54 (1996)**

Heft 4: **Compétitivité et cohésion sociale**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-140533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPÉTITIVITÉ ET COHÉSION SOCIALE : VERS UNE COHABITATION DIFFICILE

Georges-André CUENDET
Cologne

"Quand une idéologie s'empare totalement d'une classe dirigeante, c'est la société qui finit par se retrouver coupable d'inadaptation".

Joëlle Kuntz (dans l'éditorial du NQ du 11 octobre 1996)

Des "Trentes Glorieuses" aux sociétés à la carte

La citation en exergue met en évidence l'importance fondamentale du substrat idéologique - en d'autres termes d'une conception du monde et de la société - lorsqu'il s'agit d'analyser le binôme "compétitivité/cohésion sociale". A cet égard, le monde s'est engagé depuis une vingtaine d'années dans un processus que l'observateur superficiel qualifiera d'évolutif, mais qui comporte en réalité des traits révolutionnaires. Ce processus conduit en effet à placer les Etats, les entreprises et les individus dans un environnement divergeant radicalement de celui qui avait prévalu durant les "Trente Glorieuses" années suivant la deuxième guerre mondiale.

Ces "Trente Glorieuses" (l'expression est due à l'économiste français Jean Fourastié) ont débuté avec le lancement du Plan Marshall en 1947 et la mise sur pied, qui lui est consécutive, de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en 1948. L'aide des Etats-Unis couplée à la volonté politique des pays d'Europe occidentale de repartir de l'avant sur de nouvelles bases après le désastre de la deuxième guerre mondiale ont permis à ces pays de reconstruire leurs économies ravagées et de s'engager dans une expansion sans précédent. Avec le remplacement en 1961 de l'OECE par une nouvelle Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pratiquement tous les pays à économies de marché dites "avancées" se sont trouvés associés à ce mouvement qui les a conduits à de nouveaux sommets de prospérité.

Ces résultats remarquables - qui se concrétisaient par des progressions quasi-ininterrompues du produit national brut - ont été obtenus sans atteintes majeures à la

cohésion sociale des pays concernés. Certes, le modèle qui s'était imposé dans ces pays - une économie de marché à connotation sociale plus ou moins accentuée - était loin de faire toujours l'unanimité, mais trois éléments au moins contribuaient à atténuer les risques éventuels de fractures. Il y avait d'abord la croissance comme telle dont les retombées, même inégalement réparties, profitaient en définitive à tout le monde ou presque. A cela s'ajoutait une relative homogénéité culturelle liée à la perception d'une communauté de destin entre les ressortissants d'une même contrée. Venait enfin un environnement économique et social qui offrait des chances élevées d'insertion aux individus quelles que soient leur compétence et leur formation.

Ce tableau, qui peut paraître idyllique avec le recul, a commencé à s'altérer au tournant des années 1970, c'est-à-dire à une époque où la reconstruction était terminée et où de nouveaux projets de société étaient en train de prendre forme. Des structures souvent anciennes, qui avaient survécu aux bouleversements de la guerre, se virent remises en question. Elles concernaient aussi bien la vie politique que sociale, sexuelle que culturelle. La seconde moitié des années soixante est aussi marquée - pêle-mêle - par l'affirmation des mouvements de libération des femmes, l'éclosion du phénomène hippie aux Etats-Unis, les événements de mai 1968 en France et - un peu partout - des troubles fomentés par des groupuscules tels que la "Rote Armee Fraktion" en Allemagne.

Peu importe qu'ils aient été pacifiques ou violents, ces courants exprimaient le malaise de sociétés dont les points de repère traditionnels s'étaient déplacés ou avaient perdu de leur importance, notamment pour ce qui est des croyances religieuses et des conventions sociales. Ils reflétaient aussi l'affaiblissement d'une cohésion mise à mal par l'avènement de sociétés "à la carte" où chaque individu disposait désormais de la faculté de se créer son propre système de valeurs.

Rendu possible par la croissance économique et favorisé par des technologies de plus en plus flexibles, le type de société à la carte qui s'est instituée dans les pays avancés du monde occidental a contribué à renforcer les libertés individuelles - et l'individualisme tout court - mais il entraîne aussi des retombées négatives, dans la mesure où il peut être une source de désarroi (en langage populaire, on parle de paumés) et où il pousse à l'exclusion de certaines franges de la population.

Esprit de corps et compétitivité

A ce stade, il importe d'examiner de plus près ce que recouvre la notion de cohésion sociale. Comme déjà relevé ci-dessus, elle ne reflète pas nécessairement un état de bien-être. L'histoire démontre même que c'est souvent dans des périodes difficiles - catastrophes naturelles, guerres - que la cohésion sociale s'avère la plus forte, et cela pour une raison bien simple : dans de telles circonstances, tout le monde - ou presque - partage le même sort et se sent dès lors solidaire.

Cette cohésion présuppose aussi un cadre aux frontières définies. Si ces frontières sont trop élastiques ou trop éloignées, il lui manque des points de repère pour s'affirmer. De ce fait, c'est dans un environnement homogène, voire fermé, qu'elle semble donner toute sa mesure. Elle correspond donc - sous l'angle économique - à une conception essentiellement corporatiste de la société ! Par corporatisme, il faut entendre ici - au-delà d'une acception étroite de ce mot, celle d'une "organisation économique de caractère associatif visant à la protection de ses membres" - la signification plus large "d'esprit de corps" qui inclut l'idée d'appartenance.

Le degré de cohésion sociale est-il quantifiable ? Plusieurs méthodes ont été proposées pour appréhender cette question sous l'angle économique. Bornons-nous à en évoquer deux. Il y a d'abord « l'indice de misère » qui consiste à additionner les taux de chômage et d'inflation d'un pays donné. Plus cet indice est élevé, plus le pays concerné et par voie de conséquence ses habitants sont censés être confrontés à une situation économique difficile. Dans les faits, la corrélation n'est cependant pas toujours aussi évidente, par exemple lorsque les chômeurs bénéficient d'aides substantielles ou encore lorsque l'économie dite "souterraine" leur offre certains débouchés. Une autre approche permet de compléter les indications fournies par l'indice de misère. Il s'agit de la mesure des inégalités de revenus, que la Banque Mondiale a notamment étudiées dans sa revue économique de septembre 1996. En bref, un niveau élevé d'inégalité entre les différentes couches de la population constitue un facteur d'instabilité politique et sociale. Inversement, une classe moyenne florissante et nombreuse est en général un gage de cohésion sociale.

Comment l'esprit de corps inhérent à la cohésion sociale se situe-t-il face aux exigences de la compétitivité ? Constatons-le d'emblée : mal. D'un point de vue sémantique déjà, un antagonisme existe entre la notion de "corps" (qui évoque une unité entre ses parties) et celle de "compétitivité" (qui inclut les idées de rivalité et de concurrence). De là à prétendre que la compétitivité est incompatible avec la cohésion sociale, la conclusion serait bâclée, mais il faut être conscient de la difficulté de faire coexister ces deux notions. Le dilemme qui en résulte est d'autant plus grave que l'une et l'autre correspondent à des préoccupations parfaitement légitimes.

Qu'on en soit arrivé là aujourd'hui nous amène à un troisième concept, celui de "globalisation", qui se traduit par l'abolition des frontières traditionnelles à l'intérieur desquelles se déroulait la vie économique. Même s'il n'est pas vraiment nouveau - il a débuté avec les grandes découvertes de la fin du 15^e et du début du 16^e siècle - le processus de globalisation a pris une ampleur phénoménale ces dernières années sous l'influence d'une série de facteurs dont les plus importants sont (i) les progrès fulgurants des communications et de l'électronique, (ii) le triomphe d'une philosophie néo-capitaliste axée sur la déréglementation, (iii) l'émergence de nouveaux partenaires économiques, en particulier en Asie et (iv) l'effondrement du système soviétique. La glo-

balisation est en voie d'imposer au monde une véritable révolution dans les domaines de la production et des échanges.

Le "grand rééquilibrage" et ses conséquences sociales

Dans cette perspective, le binôme "compétitivité/cohésion sociale" mérite d'être élargi aux dimensions d'un trinôme incluant la globalisation en sus des deux termes précédents. En effet, ce que l'on pourrait appeler la « problématique de la compétitivité » s'inscrit aujourd'hui - directement ou indirectement - sur la toile du fond de la globalisation. Le nombre de partenaires impliqués dans ce jeu « que le meilleur gagne » ne cesse de croître, en raison notamment d'un des phénomènes les plus importants de la fin du 20^e siècle, à savoir le "grand rééquilibrage" de l'économie mondiale entre les anciens pays développés à l'économie de marché, d'une part, les régions en voie de développement, d'autre part. Ce grand rééquilibrage est aujourd'hui inéluctable en raison des trois facteurs qui sont à son origine : dissémination des technologies (en liaison avec l'avènement de l'âge de l'électronique), globalisation des échanges et triomphe de l'économie de marché. Les pays riches doivent donc se préparer à affronter un environnement toujours plus concurrentiel, où la prééminence qu'ils ont tenue pour acquise depuis un demi-millénaire sera battue en brèche.

Par un phénomène qui rappelle celui des vases communicants, le "grand rééquilibrage" - d'où son nom - est en train d'atténuer, certes très progressivement les écarts entre pays "rassis" et contrées "émergentes". Il offre aux premiers des opportunités séduisantes, notamment pour ce qui est de l'ouverture de nouveaux marchés, mais il les place en même temps devant des défis gigantesques. En particulier, comment sauvegarder dans ces pays des niveaux de vie encore bien supérieurs à ceux des pays "émergents" alors même que leur productivité ne le justifie (ou ne le permet) pas toujours ? La réponse logique consiste à rester compétitif, mais cette condition de survie économique a un prix social. Elle conduit en effet à une "économisation" du cadre de vie des individus, c'est-à-dire à privilégier des considérations et des comportements relevant de la sphère économique, même si c'est au détriment de la cohésion sociale.

En s'engageant dans cette voie - mais ont-elles le choix - nos sociétés peuvent caresser l'espoir de relever les défis du grand rééquilibrage et de la globalisation. Elles courent en revanche un double risque : celui de l'exclusion d'une partie de leur population, par incapacité ou refus de s'adapter aux règles contraignantes de ces nouvelles données économiques; celui de l'intégrisme en réaction au triomphe idéologique de l'économie de marché !

C'est dans cette perspective que la citation placée en exergue à cet essai prend tout son sens. Par un paradoxe inquiétant, l'adaptation aux règles d'une économie de marché axée sur la compétitivité a pour contrepartie une inadaptation d'une partie au moins de

la société à un environnement de type darwinien (c'est-à-dire caractérisée par des processus de sélection impitoyables).

Comment faire face à ce dilemme ?

L'espace imparti ici ne permet que d'évoquer quelques pistes. Il y a d'abord la formation - de surcroît continue - qui prend une importance déterminante dans le contexte actuel. S'y ajoutent la flexibilité et l'adaptabilité à un environnement en constante évolution. Il importe aussi que les structures économiques comportent, davantage que c'est le cas actuellement, des "niches" à l'intention des individus menacés de marginalisation. Il en va ainsi de ce que l'on appelle parfois les secteurs "informels" dont la valeur ajoutée n'est pas forcément élevée, mais qui offrent au moins une alternative à l'exclusion. Aussi limitée soit-elle, cette alternative est d'autant plus souhaitable que le glissement autrefois aisé du secteur primaire vers le secondaire puis vers le tertiaire se heurte désormais à des goulets d'étranglement consécutifs à la mise en oeuvre de technologies et de méthodes dévoreuses d'emplois.

Il faut enfin se souvenir que la cohésion sociale a un prix. Dans le passé, ce prix a pu prendre - notamment en Suisse - la forme d'un corporatisme sécurisant. La globalisation condamne aujourd'hui cette formule, mais elle en appelle d'autres qui puissent à la fois sauvegarder la dignité des individus et l'efficacité de l'économie. En d'autres termes, elle plaide pour un nouveau "contrat social" impliquant l'ouverture d'un dialogue. Encore faut-il - et c'est loin d'être évident - que les parties concernées se prêtent à un tel dialogue.